

# COMMUNE DE CIRON-



## LA LANTERNE

N°73-JUILLET 2018



# ETAT CIVIL

## ETAT CIVIL



### Naissances :

Lou DESQUENNES	née le 23 décembre	Le Blanc
Lucas FELIPE	né le 28 mars	Le Blanc
Loïc HORTHOLARY	né le 30 mars	Le Blanc
Matteo BAUBY	né le 18 avril	Le Blanc
Lyanna SEURON	née le 02 juin	Le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

\*\*\*\*

### Décès :

Jean Claude VILLAIN	le 08 janvier	à Le Blanc
Robert PERRIN	le 14 mai	à Saint Gaultier

### Inhumations :

Marius TOMIAK	le 30 décembre	venant d'Argenton
---------------	----------------	-------------------

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

# Informations

## Problèmes sur lignes téléphoniques,

Suite à une rencontre entre M Forissier, Député de l'Indre et la Direction régionale d'Orange, nous avons été sollicités pour recenser les problèmes sur les lignes téléphoniques de la commune, si vous êtes concernés, merci de contacter la mairie.

## Cérémonies commémoratives :

- Commémoration du 10 juillet 1944, le 08 juillet à 16h30 au monument des Descends
- Cérémonie du 14 juillet à 11h au Monument aux Morts

## Pique-nique

Le pique-nique organisé par le CCAS aura lieu :

**Le dimanche 15 juillet à midi**

Sur les bords de la Creuse en face Romefort.

L'apéritif est offert par le CCAS.

Venez nombreux à cette journée conviviale



**Inscription en mairie au plus tard le 10 juillet- ☎ : 02 54 37 95 92**

## Ramassage des monstres

Le ramassage des encombrants (gros électroménager, matelas sommier, canapé) aura lieu **le mercredi 01 août**. S'inscrire en mairie (tel : 02 54 37 95 92).

## Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Du 27 au 31 juillet inclus

Du 16 août au 01 septembre inclus

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints

## Fermeture Agence Postale

L'APC sera fermée du 06 au 17 août inclus.

## Accueil de Loisirs :

L'accueil de Loisirs de Fontgombault sera ouvert du 09 juillet au 31 août.

Une garderie sera ouverte du **09 juillet au 03 août** dans le centre de loisirs de Ciron, le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants seront amenés à Fontgombault en bus.

Inscriptions obligatoires Accueil de loisirs de Fontgombault 02 54 28 08 87.

### **Association SOLIDAGO**

L'association SOLIDAGO a été créée en 2011 avec pour mission de proposer à des personnes en difficultés une offre alimentaire et de produits d'hygiène de première nécessité sur un mode participatif.

L'épicerie solidaire est ouverte les mercredis matin et jeudis après-midi, elle se situe dans l'ancien tribunal d'instance du Blanc.

En 2017, 70 familles soit 156 personnes en ont bénéficié, orientées par les CCAS, le secours catholique et la mission locale.

Plusieurs actions sont à mettre à son actif :

- Des ateliers cuisine en partenariat avec le mouchoir de poche
- Avec la participation des familles, préparation et dégustation de crêpes les jours de vente pour la chandeleur
- Prestation de la Comédie Bélâbraise avec une pièce de théâtre qui a rassemblé 200 personnes au profit de l'association.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ciron est adhérent à SOLIDAGO.

### **Téléthon 2017 :**

Le coupon d'un ballon lâché pour le Téléthon a été retourné à la mairie. Il a été retrouvé à Pouillac en Charente.

Le gagnant du lâcher de ballons du Téléthon 2017 est : MINIERE Louis  
Un bon d'achat lui sera offert.

**Téléthon 2018 :** Une marche semi-nocturne sera organisée le vendredi 12 octobre

### **Repas des anciens :**

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 09 décembre à la salle des fêtes.

Il est ouvert aux personnes domiciliées sur la commune ayant 66 ans dans l'année et plus.

L'inscription se fait en mairie

### **Centenaire de la guerre 14-18**

Le groupe de travail continue de préparer les documents à la mémoire des soldats de CIRON morts pour la France qui serviront à l'exposition mémorielle du 11 novembre 2018.

Celle-ci se déroulera du **vendredi 09 novembre au mardi 13 novembre** à la salle des fêtes.

Les enfants des écoles présenteront également leur travail sur différents thèmes représentatifs de cette période.

Pour compléter et enrichir ce moment consacré au devoir de mémoire, nous sommes à la recherche de document ou d'objets rappelant cette époque.

Pour cela vous pouvez contacter la mairie ou les membres du groupe de travail, Jacques Gagnant, Bernard Jacquet, Dominique Labelle, Bernard Plaux, Alain Blanchard, Lionel Brouard, Richard Viollet.

# Les Travaux du Conseil 1er semestre 2018

Séance du 05 mars

- *DETR 2018*

Une demande de subvention est déposée auprès des services de l'Etat pour le financement des travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Ciron suivant le plan de financement suivant :

Montant		Financement		
Travaux	600 000.00	DETR 2018	30%	180 000.00
		Amendes de police	3.3%	20 000.00
Maîtrise d'Œuvre	41 275.00	FAR	2.5%	15 020.00
		CRST		en attente
Total HT	641 275.00	Autofinancement- Emprunt	64.2%	384 980.00
TVA	128 255.00	TVA	20%	128 255.00
TTC	728 255.00	TTC		728 255.00

- *Remboursement de facture*

Le conseil accepte de rembourser à M et Mme Markovits la facture des Vidanges Blancoises d'un montant de 120€ pour débouchage des canalisations du logement, le problème pouvant exister avant leur arrivée.

- *Maîtrise d'œuvre, réhabilitation logement de la gare*

La maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des 2 logements de la gare est confiée au cabinet AD4 Architecture pour un montant de 8770€HT

- *Adhésion au service SIG du SDEI*

Le conseil approuve l'adhésion au service SIG(Système d'Informations Géographiques) du SDEI. Cet outil permettant la consultation des données géographiques du territoire communal enrichi de différentes couches d'informations (ligne HTA, réseaux Eau Potable, assainissement, PLU...).

- *Vente de parcelle*

La parcelle AX n°171 d'une superficie de 103m<sup>2</sup> est vendue à Mme Boucherat au prix de 0.50€ le m<sup>2</sup> soit 51.50€. La vente est réalisée sous la forme d'un acte administratif.

- *Comptes de gestion 2017*

Les comptes de gestion 2017 dressés par Monsieur le Trésorier sont approuvés par le conseil municipal.

- *Comptes administratifs 2017*

#### Compte administratif principal

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	125 368.85			325 183.88		199 815.03
Opérations de l'exercice	84 621.83	276 124.51	291 583.77	483 746.96	377 205.60	759 871.47
<b>TOTAUX</b>	209 990.68	276 124.51	291 583.77	808 930.84	501 574.45	1 085 055.35
Résultats de clôture		66 133.83		517 347.07		583 480.90
Restes à Réaliser	557 171.89	97 274.60				
Totaux cumulés	767 162.57	373 399.11	291 583.77	808 930.84	1 058 746.34	1 182 329.95
Résultats définitifs	393 763.46			517 347.07		123 583.61

Le compte administratif principal fait apparaître un déficit de 393 763.46 € en investissement et un excédent de 517 347.07€ en fonctionnement soit un excédent de 123 583.61€ sur les deux sections.

#### Compte administratif Assainissement

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		25 260.23		10 375.65		35 635.98
Opérations de l'exercice	58 778.11	51 764.67	74 281.72	73 800.63	133 059.83	125 565.30
<b>TOTAUX</b>	58 778.11	77 024.90	74 281.72	84 176.28	133 059.83	161 201.18
Résultats de clôture		18 246.79		9 894.56		28 141.35
Restes à Réaliser						
Totaux cumulés						
Résultats définitifs		18 246.79		9 894.56		28 141.35

Le compte administratif assainissement fait apparaître un excédent de 18 246.79 € en investissement et un excédent de 9 894.56€ en fonctionnement soit un excédent de 28 141.35€ sur les deux sections.

- *Affectation du résultat 2017*

Le compte administratif principal fait apparaître un excédent de 517 347.07€.

La somme de 393 763.46€ sera affectée à l'apurement du déficit de la section d'investissement du aux restes à réaliser, le solde restant, 123 583.61 € en excédent reporté.

#### Séance du 21 mars

- *DCE travaux logements de la gare*

Le Dossier de Consultation des Entreprises préparé par M Desroses, architecte, est accepté par le conseil municipal

- *Demande de subvention Dotation de Soutien à l'investissement local (DSIL)*

Une demande de subvention est déposée auprès des services de la Sous-Préfecture afin d'obtenir une aide financière pour les travaux d'aménagement de la traverse du bourg de Ciron.

Les travaux sont estimés à 600 000€HT, la maîtrise d'œuvre à 41 275€HT, le conseil sollicite un taux de 20% soit 120 000€ de DSIL.

- *Adhésion au service de conseil en énergie partagé du SDEI*

La commune souhaite s'engager dans une politique de maîtrise de l'énergie, en l'absence de moyens techniques internes à la commune, le conseil municipal décide d'adhérer au service de conseil en Énergie Partagé du SDEI.

L'engagement est d'une durée de 4 ans, les tarifs de l'adhésion sont de:

- 50€ d'abonnement par an
- 0.94€/an/habitant pour l'ensemble des prestations suivantes:
  - \* Le bilan énergétique global
  - \* Le bilan énergétique de suivi
  - \* L'assistance à maîtrise d'ouvrage

- *Convention SATESE*

La commune est adhérente au SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitant de Station d'Épuration) de l'Indre pour le suivi de ses stations d'épuration.

Le conseil départemental vient de renouveler ses marchés de prestations de service pour les quatre prochaines années.

Le conseil municipal approuve la nouvelle convention.

- *Demande de subvention dans le cadre des Amendes de Police*

Il est décidé de déposer une demande de subvention pour les travaux concernant l'amélioration de la sécurité, les places de stationnement créées devant les commerces et les services publics ainsi que pour le radar pédagogique estimés à 130 759.50€

Le conseil sollicite une subvention de 30 000€.

## Séance du 12 avril

- *Taux fiscalité 2018*

Les taux de la fiscalité 2018 sont fixés de la façon suivante :

Taxe d'habitation :	10.74%
Taxe foncier bâti :	3.34%
Taxe foncier non bâti :	10.80%

- *Stationnement Place de la Gare*

Le conseil, suite à la demande du Roller Chips, de stationner place de la gare les vendredis et samedis de 18h à 22h, fixe les frais de stationnement à 2.5€ par jour.

- *Fonds solidarité Logement*

La commune participe au dispositif à hauteur de 1.66€ par résidence principale soit 418,92€.

- *Fonds d'aide aux jeunes en difficulté*

La commune participe au dispositif à hauteur de 0.70€ par jeunes de 18 à 25 ans de la commune.

- *Participation voyages scolaires*

Le conseil participe à hauteur de 50 € pour un séjour au ski et un séjour en Grande Bretagne de Amiot Mathieu, Carnet Mathias, Cospérec Kérian et Dousset Hanabel.

- *Vente et achat de parcelles à la Stéarinerie Dubois*

Suite à l'accord du conseil pour modifier le tracé du chemin rural de Scoury au Gué de Cors, le conseil :

- Vend à la Stéarinerie Dubois la parcelle AK n°239 d'une superficie de 731 m<sup>2</sup> au prix de 365.50€
- Achète la parcelle AK n°237 d'une superficie de 1187m<sup>2</sup> au prix de 365.50€

- *Modification du Plan d'Occupation des Sols*

Suite à la demande de la CDC Brenne Val de Creuse concernant le projet de l'unité de méthanisation et l'étude d'un nouveau site d'implantation, le conseil accepte l'adaptation du POS. Cette modification porterait sur le chapitre IV du règlement de la zone NC dans la partie II de l'article NC1

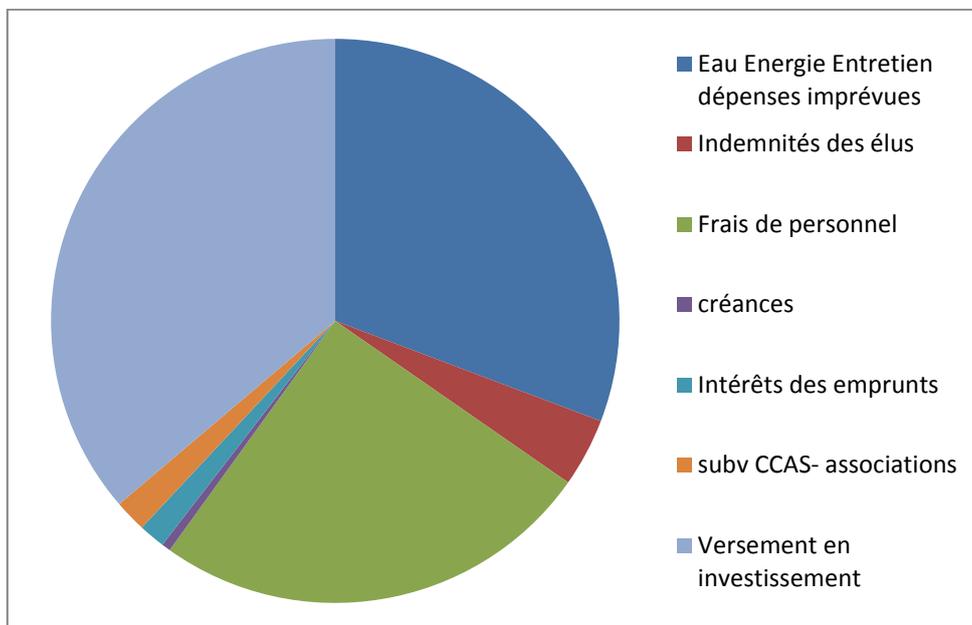
"sont admis dans l'ensemble de la zone NC, y compris les sous-secteurs NCa et NCh, tous les types d'occupation et d'utilisation des sols ci-dessous cités..."

Il conviendrait de compléter cet article par la mention : " les projets d'intérêt général ou collectif."

- Budget 2018

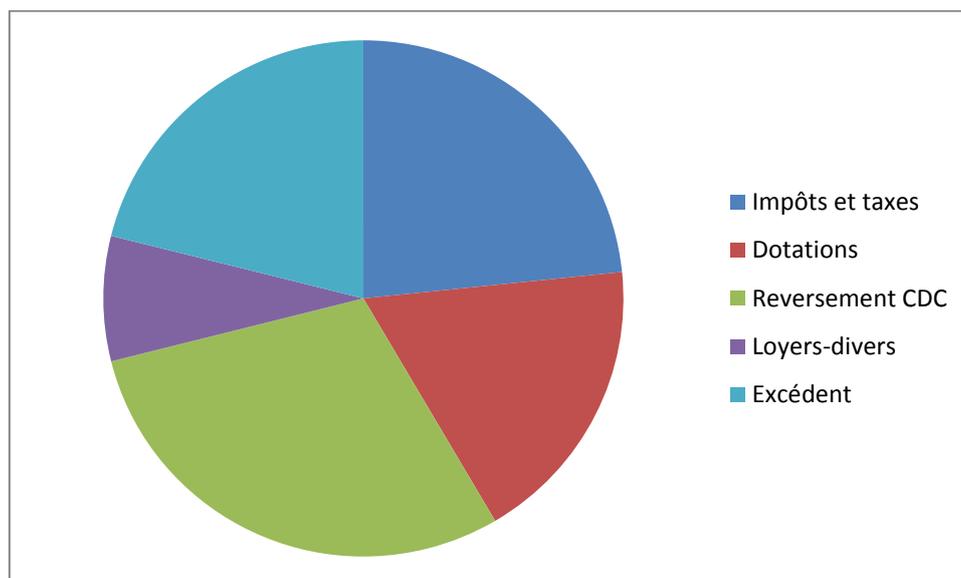
### Dépenses de fonctionnement

Eau Energie Entretien dépenses imprévues	Indemnités des élus	Frais de personnel	créances	Intérêts des emprunts	subv CCAS- associations	Versement en investissement
180 267	23 000	147 520	3 000	8 800	10 735	212 330



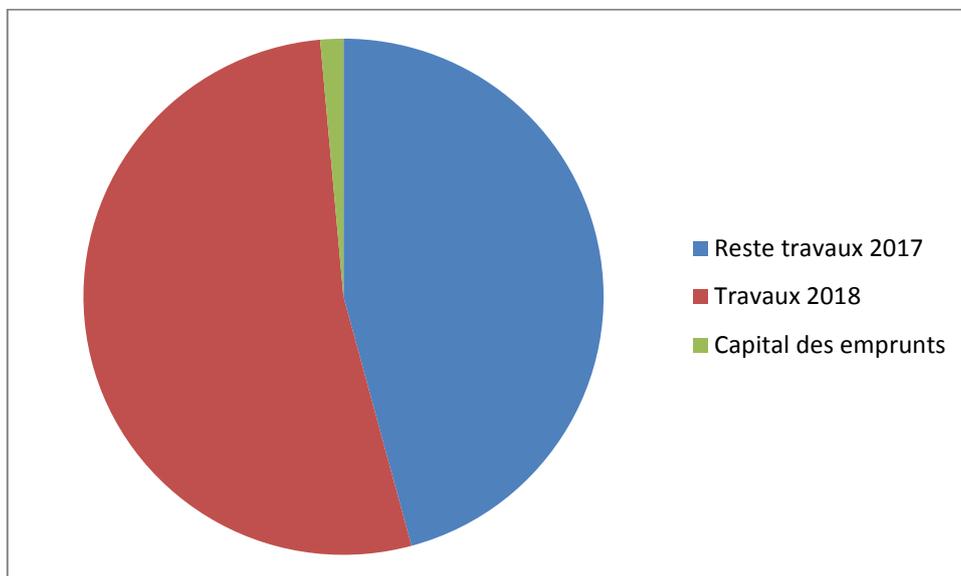
### Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	Dotations	Reversement CDC	Loyers- divers	Excédent
136 842	106 427	173 000	45 800	123 583



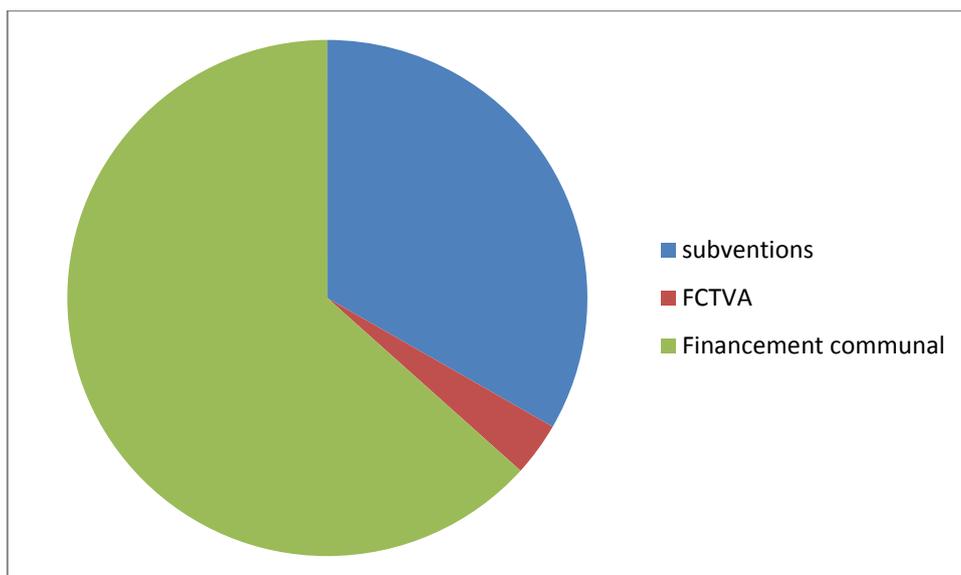
## Dépenses d'investissement

Reste travaux 2017	Travaux 2018	Capital des emprunts
557 171	642 220	17 452



## Recettes investissement

subventions	FCTVA	Financement communal
405 320	40 900	770 623



## Séance du 26 avril

- *DCE travaux aménagement traverse du bourg de Ciron*

Le Dossier de Consultation des Entreprises préparé par le Cabinet DB, est accepté par le conseil municipal.

## Séance du 24 mai

- *Travaux Rénovation thermique logements gare*

Suite à l'ouverture des plis et le rapport d'analyse des offres établi par M DESROSES Jean Paul, maître d'œuvre, les entreprises ci-dessous sont retenues pour effectuer les travaux de rénovation des deux logements

Lot n°	Nom	Entreprise	Montant €HT
Lot 1	Chauffage-Plomberie-VMC-Electricité	MULTITEC	59 452.04
Lot 2	Menuiseries	CCBH	6 679.77
Lot 3	Plâtrerie-Isolation	BATI BRENNE	6 174.67
Lot 4	Peinture	BEUN F	3 379.90

# Réalisations et projets de la commune

## **Rénovation de l'éclairage public**

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux a commencé depuis le mois d'avril avec le changement des luminaires énergivores à Scoury, à La Boissière, à Châtre et sur une partie de Ciron.

Les anciens luminaires de 250w sont remplacés par des luminaires à LED de 78W (route de Châteauroux, ceux de 125w sont remplacés par des luminaires à LED de 52w (autres lieux).

Cela permettra de diminuer la facture d'électricité de la commune.

Nous réalisons également la mise aux normes des réseaux et des armoires de commandes des réseaux.

Les travaux doivent être terminés fin juillet.

La 2<sup>ème</sup> tranche se réalisera lors du réaménagement de la traverse de CIRON.

## **Dissimulation des réseaux à Ciron**

Les travaux de dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public le long de la RD 951 commencent en juin.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le SDEI.

La durée prévue des travaux est de 4 mois.

## **Rénovation thermique des 2 logements de la gare**

Les actes d'engagement avec les 4 entreprises retenues sont signés (voir ci-dessus).

Les travaux doivent débuter en juillet. Ils consistent principalement à l'installation d'un chauffage par géothermie et une amélioration de l'isolation du bâtiment.

## **Réaménagement de la traverse de CIRON**

L'appel d'offre est en cours d'analyse pour le choix des entreprises qui réaliseront les travaux.

Pour les travaux de voirie, 3 entreprises ont répondu, pour l'aménagement paysager, une seule.

Les offres doivent être améliorées pour rester dans le coût prévu initialement.

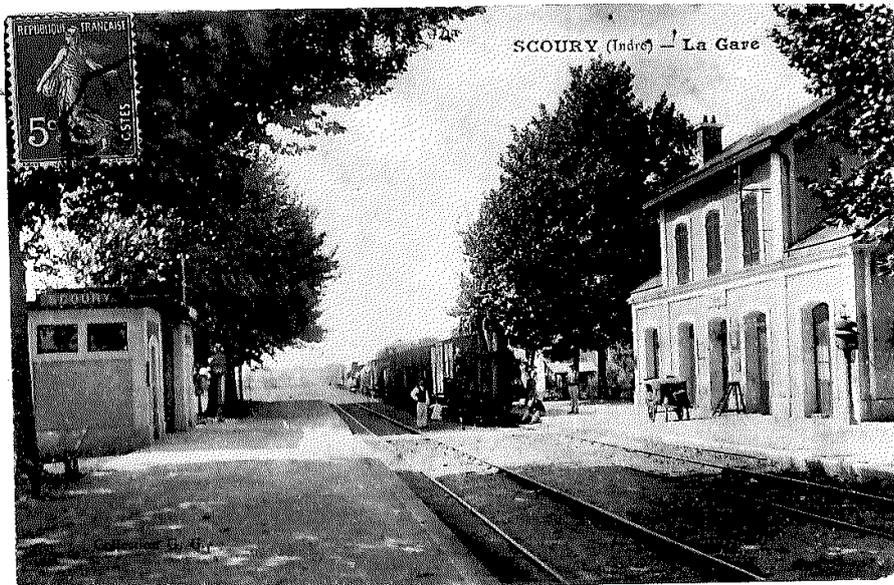
## Quelques photos....

Au moment où nous réfléchissons sur Le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Local d'Urbanisme, et où nous souhaitons réaménager l'ensemble de la traversée des bourgs par la RD 951, il semble intéressant d'interroger quelques vieilles photos et de les comparer à l'actualité.

### Carte postale, vue aérienne CIRON

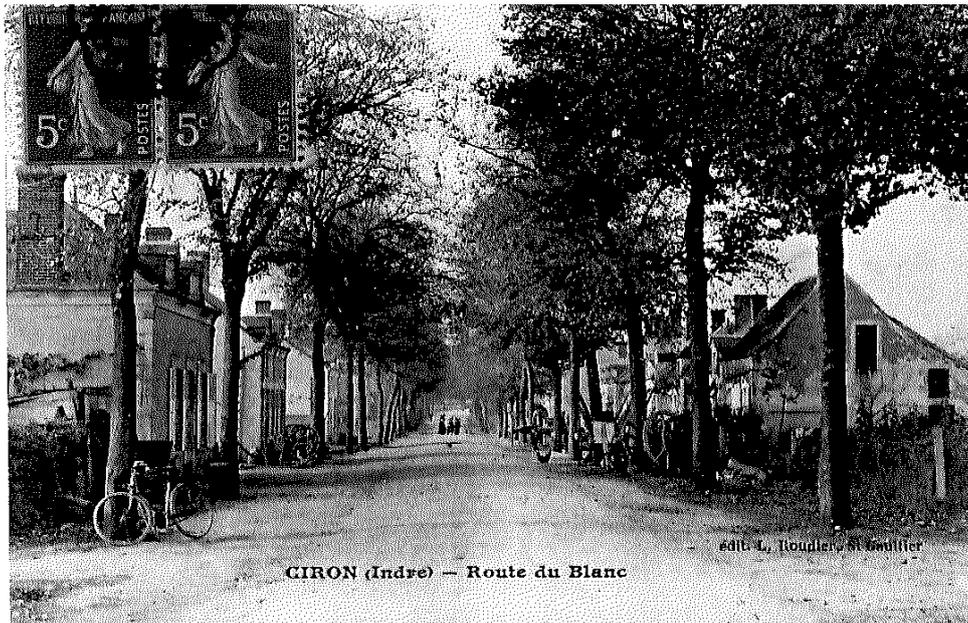


### La gare de Scoury



- La création de la route nationale a bouleversé la commune de CIRON ; le haut de Scoury et le bas de Ciron ont vu leur attractivité décliner et le développement de la commune s'est alors opéré au bord de cette voie.
- Ce phénomène s'est encore renforcé avec la voie de chemin de fer ; en témoigne la vue de la gare de Scoury. Route et voie ferrée apportaient l'activité. La route était bordée d'arbres, vraisemblablement des ormeaux et la vie y semblait plutôt paisible et conviviale.

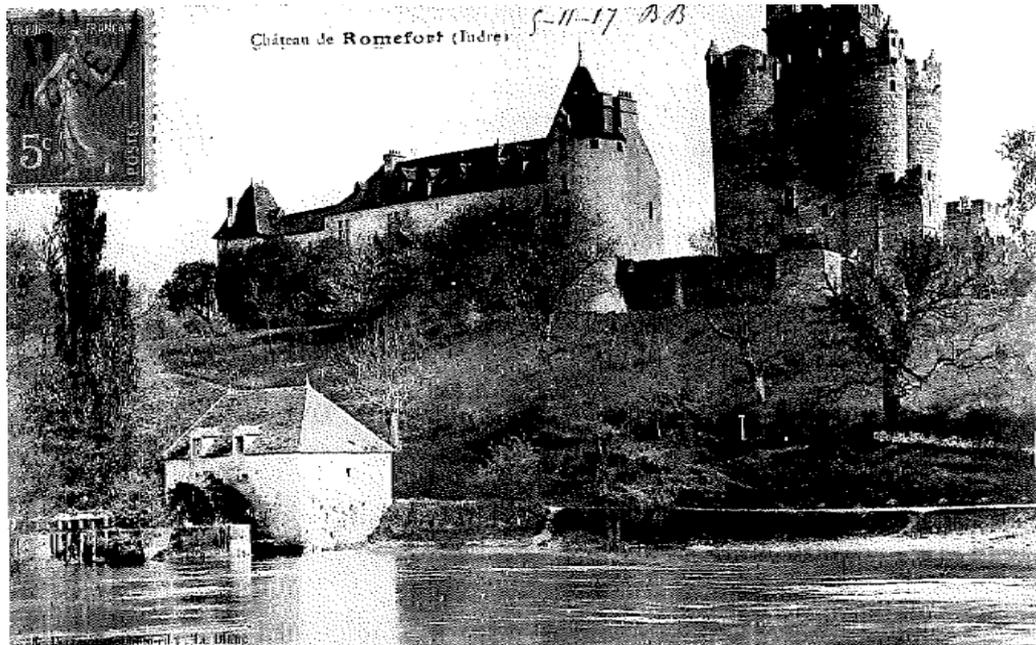
## Carte postale et photo RN Ciron



Ces deux photos sont prises au même endroit, devant la mairie.

Pas moins de quatre-vingts ans les séparent. Elles montrent que les choses ont bien changé. Aujourd'hui cette route ne génère pratiquement plus d'activité et elle est plutôt perçue comme une nuisance de bruit et de danger. Chacun cherche à s'en éloigner. Alors que le bâti initial s'opérait au bord de route, les constructions les plus récentes ont toutes essayé de garder un retrait salutaire. D'une manière générale les clôtures se sont beaucoup développées.

## Carte postale Romefort et Lanterne des Morts



La vue aérienne de Ciron et la carte du château de Romefort montrent combien l'environnement a changé. La végétation s'est beaucoup développée : arbres et bouchures ont pris de l'ampleur. Les vignes ont disparu et les jardins se sont beaucoup réduits. Tout cela témoigne d'un réel changement d'activité de la population.

Il est probable que si tout était à refaire, Ciron ne se développerait pas du tout de la même manière. C'est un peu cela qui doit guider notre réflexion au moment de fixer les grandes orientations du SCOT et du PLUi. Qu'est-ce que sera ou qu'est-ce que pourrait être notre village dans deux ou trois décennies ? Et quels moyens se donne-t-on pour cela ?

En attendant les travaux d'enfouissement des réseaux et d'aménagement de la traversée du bourg vont commencer. Ils visent à embellir le village et à lui redonner un peu de sérénité.

Séance du 06 février

- Compétence Gémapi

Le président Claude Mériot et le vice-président Alain Jacquet font le point sur ce dossier. Ils rappellent que la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est une compétence communautaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Jusqu'à présent sur les 28 communes du territoire, 13 communes appartenaient au SIAMVB (syndicat d'assainissement et mise en valeur de la Brenne) et 3 au syndicat de l'Anglin.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, ces 2 syndicats n'ont plus de recettes fiscales, c'est la communauté de communes qui doit leur verser une participation soit en prenant sur ces fonds propres soit en instituant la taxe GEMAPI qui remplacera l'ancienne taxe syndicale.

Concernant cette taxe, le conseil communautaire fixe un produit et les services fiscaux fixent le taux additionnel à prendre sur les 4 taxes locales (habitation foncier bâti, foncier non bâti, foncier des entreprises).

Le conseil communautaire, à la majorité :

- décide d'instituer la taxe Gémapi
- fixe le montant à 125 000€ soit 6.61€/ habitant
- désigne un groupe de travail pour la création d'un syndicat unique couvrant les bassins de la Creuse, de la Claise et de l'Anglin composé de Michel Liaudois, Daniel Dejollat, Roland Pinlon, Alain Jacquet, Annick Gombert, Guy Plantureux, Frédéric Stervinou et René Bernard.

Dans l'attente de la création de ce nouveau syndicat la CDC décide de reconduire dans leur fonction les personnes qui représentaient les communes au sein du SIAMVB et du syndicat de l'Anglin.

- Contrat de ruralité et DETR 2018

Le calendrier des projets prévus au contrat de ruralité est mis à jour avec les informations transmises par les délégués des communes.

Il est rappelé que chaque commune bénéficiaire d'une aide au titre du contrat de ruralité doit déposer auprès de la sous-préfecture du Blanc les dossiers de demande de subvention dans le cadre de la DETR (dotation équipements des territoires ruraux) et du DSIL (dotation de solidarité à l'investissement local). Les deux aides sont cumulables sur une même opération.

- Carte scolaire

Le conseil communautaire sur proposition du président, prend une motion contre la fermeture de classe dans l'enseignement primaire sur le territoire de la CDC.

### Séance du 22 mars

- Approbation à l'unanimité des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017.
- Vote des taux 2018

Le président Claude Meriot propose de reconduire en 2018 les mêmes taux qu'en 2017. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Taxe d'habitation	: 10.34%
Taxe foncier bâti	: 10.33%
Taxe foncier non bâti	: 21.85€
Contribution foncière des entreprises	: 26.37%

Le taux sur les ordures ménagères est de 14,50%

- Vote des budgets 2018

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 11 522 673€

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 5 684 648€

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- Les charges à caractères général 1 337 580€  
(Eau, électricité, combustible, alimentation, cantines, fournitures administratives, petits équipements, maintenance, téléphone, entretien)  
En baisse sensible par rapport à 2017
- Les charges de personnel 3 890 000€
- Les participations 3 723 500€
  - o Symctom 2 150 000€
  - o Attribution de compensation 1 200 000€
  - o FNGIR 320 000€
  - o Participation à l'investissement communal 50 000€
- Autres charges de gestion courante 1 431 705€
  - o Indemnités des élus 69 600€
  - o Service incendie 545 000€
  - o Contribution 352 000€  
(PNR, RPI, OPAH, SIAMVB, synd Anglin, RIP36)
  - o Scot 47 080€
  - o Fonctionnement multi accueil 139 500€
  - o Office de tourisme 107 000€
  - o Pertes sur créances 20 000€
  - o Chapitre nature 17 000€
  - o Contrat saison 47 275€
- Charges financières (intérêts des emprunts) 120 200€

Les principales recettes de fonctionnement

- Report de l'excédent 778 296€
- Produits des services 731 990€  
(Cantines, centres de loisirs, garderies)
- Impôts et taxes 8 116 218€
- Remboursement charges de personnel 111 000€
- Dotations et subventions 1 563 250€

Les principales réalisations prévues en investissement sont :

- Scolaires	423 800€
o Informatique écoles	25 000€
o Mobilier scolaire	20 000€
o Matériel cantine	12 000€
o Réfectoire Oulches	31 200€
o Ecole Vigoux	40 000€
o Travaux écoles	82 200€
o Cantine Ciron	150 000€
- Matériel pour équipe verte	13 500€
- Achats véhicules électriques	59 000€
- Matériel administratif	13 400€
- Lecture publique	22 800€
- Economie	378 000€
o ZA Pouligny	17 000€
o PLUI	100 000€
o Travaux bâtiments	113 000€
o Fibre optique	98 000€
o Transformateur	45 000€
- Tourisme	557 500€
o Travaux voie verte	528 000€
o Terrain l'Abloux	9 500€
- Animation petite enfance	701 320€
o Véhicule	35 000€
o Travaux centre de Loisirs	223 320€
o Multi accueil Thenay	415 000€
- Maison de santé pluridisciplinaire	2 385 952€

Les autres dépenses d'investissement sont

- Remboursement du capital des emprunts	481 200€
---	----------

Les recettes d'investissement sont

- Le virement de la section de fonctionnement	200 000€
- Le fonds de compensation de TVA	470 000€
- Les subventions affectées aux projets	2 087 728€
- Les emprunts	1 725 000€
- Certificats économie énergie	135 800€

#### Séance du 04 juin

- Rapport d'activités 2017  
Le président présente le rapport 2017, il est consultable sur le site de la CDC
- FPIC  
Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de conserver la répartition de 2017 entre la CDC et les communes.
- Paiement des cantines

A partir de septembre 2018, le conseil décide de mettre en place un nouveau système de paiement par prélèvement automatique ceci afin d'éviter le non-paiement du service mis en place.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse modifiera à la rentrée prochaine l'inscription au service de restauration collective. Comme dans de nombreux écoles ou collèges, vous devrez dorénavant inscrire votre enfant sur un forfait à la semaine : forfait 4, 3 ou 2 jours par semaine. A noter qu'un repas hors forfait peut être réservé (au plus tard la veille) mais donnera lieu à une majoration de 20 %.

En parallèle, la facturation s'effectuera à compter de la rentrée prochaine par mensualisation : un prélèvement bancaire mensuel - le 5 de chaque mois - d'octobre à août vous sera proposé après inscription sur l'un des forfaits.

Exemple de mensualisation pour le 1<sup>er</sup> ou pour le 2<sup>ème</sup> enfant :

	05/10	05/11	05/12	05/01	05/02	05/03	05/04	05/05	05/06	05/07	Régularisation 05/08	Total
Forfait 4 jours	34,36	34,36	34,36	34,36	34,36	34,36	34,36	34,36	34,36	34,36	34,40	378
Forfait 3 jours	25,77	25,77	25,77	25,77	25,77	25,77	25,77	25,77	25,77	25,77	25,8	283,5
Forfait 2 jours	17,18	17,18	17,18	17,18	17,18	17,18	17,18	17,18	17,18	17,18	17,20	189

Pour rappel, tarifs des repas pour l'année scolaire 2018-2019 sont :

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfant : 2,70 €
- 3<sup>ème</sup> enfant : 2,60€ / 4<sup>ème</sup> enfant : 1,70€ / 5<sup>ème</sup> enfant : 0,90 €

Les repas non pris pour cause de maladie ou de sortie scolaire seront bien sûr décomptés et la régularisation s'effectuera sur la facture et le prélèvement du 5 août.

Cette nouvelle organisation doit permettre de simplifier la gestion des facturations pour les familles en échelonnant les paiements et ainsi d'éviter les impayés. Par ailleurs, les restaurants scolaires de la CDC sont engagés depuis plusieurs années dans un processus de réduction du gaspillage alimentaire et ce système permettra aux gros établissements de maîtriser plus facilement les quantités en anticipant le nombre de rationnaires (aujourd'hui connu seulement le matin même).



Les dossiers d'inscriptions aux services périscolaires (cantine et garderie) vous seront transmis mi-juin pour un retour à l'école avant le 25 juin (ou à la rentrée pour les nouveaux inscrits).

Le règlement complet du service de restauration collective sera accessible fin juin sur le site de la CDC <http://www.cc-brennevaldecreuse.fr/>

Les services de la Communauté de Communes et moi-même restons à votre disposition pour toute information complémentaire et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

- Signature d'une convention avec la société Oxygène pour l'occupation du viaduc du Blanc pour des activités de saut à l'élastique
- Le conseil communautaire décide de modifier le POS de CIRON pour l'installation d'une unité de méthanisation et de modifier le PLU de THENAY pour inclure une voie d'accès en terrain constructible.



# La Lettre

N° 24  
Mai 2018

La lettre d'information des acteurs de la prévention des déchets

## Que deviennent nos emballages recyclables depuis l'incendie du centre de tri ?

En décembre 2016, le centre de tri du SYMCTOM était victime d'un incendie. La cause de cet incendie accidentel n'a pu être déterminée. La chaîne de tri est malheureusement détruite. En conséquence, le SYMCTOM a dû faire appel à un prestataire, en l'occurrence le centre de tri du SIMER situé à Montmorillon, pour réaliser le tri des emballages recyclables produits sur notre territoire.

Une étude a été lancée pour déterminer les pistes possibles pour la suite, c'est-à-dire continuer de faire appel à un prestataire ou reconstruire le centre de tri.



Incendie au centre de tri du SYMCTOM le 2 décembre 2016



## Des nouvelles de nos sacs noirs !

Le SYMCTOM mène une politique de Prévention depuis sa création dans le but de réduire la production de déchets. Les actions menées dans ce sens ont porté leurs fruits, car la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR ; sacs noirs) enfouie est en constante diminution, -19 % en 9 ans.

### Que deviennent nos sacs noirs ?

De nombreux habitants du territoire sont encore surpris en apprenant que nos sacs noirs sont enfouis et non incinérés. Nous optons pour cette solution, car nous ne disposons pas d'infrastructures permettant l'incinération à proximité et le coût d'un incinérateur serait inaccessible pour notre territoire rural. Les OMR sont donc acheminées au centre d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre géré par la société COVED. Il est important de souligner que leur contenu n'est pas trié ! S'ils contiennent des éléments recyclables, ceci ne sont pas valorisés ! Ainsi, l'argument avancé par certains : « je ne trie pas, car ça génère de l'emploi », est infondé !

Les déchets produits diminuent, mais le coût de traitement des déchets est plus onéreux avec l'augmentation des coûts de collecte et d'enfouissement. Pour stabiliser la taxe d'Ordures Ménagères, il faut poursuivre les efforts pour diminuer les tonnages enfouis. Il reste une marge de manœuvre importante, car **44% du contenu des sacs noirs pourrait être détourné de l'enfouissement par le recyclage et le compostage.**



Centre d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre (COVED)



Une action du Programme Local de Prévention des Déchets du SYMCTOM

## Les déchets des cantines à la loupe !

Lauréat de l'appel à projet « Gaspillage alimentaire » porté par l'ADEME et la DRAAF, le SYMCTOM a reconduit un travail réalisé avec les 17 cantines de la CDC Brenne Val de Creuse en 2013. Le but étant de mesurer les quantités de déchets produites, mais aussi de recenser les bonnes pratiques et de les mutualiser lorsque c'est possible. L'intérêt de reconduire ce protocole de pesées est de mettre en évidence les éventuelles évolutions depuis 2013.



En 2017, Les cantines produisent 17 tonnes de déchets par an dont 7 sont valorisées par le compostage soit 10 tonnes par an à la charge de la collectivité.

Un repas servi dans ces cantines génère en moyenne 71g de déchets alimentaires, la moyenne nationale étant de 106g.

Malgré ces bons résultats, il est possible de faire mieux, car 30% des déchets alimentaires produits sont « évitables » (retour assiette ou surplus de préparation).

Une amélioration est constatée depuis 2013 car il y a une diminution de 10% de la quantité de déchets produits.

Ce travail sera à nouveau réalisé dans les années à venir afin de suivre l'évolution de la production des déchets produits par les cantines de la CDC Brenne Val de Creuse...

## « Qu'y a-t-il dans notre assiette ? »

En parallèle du diagnostic réalisé avec les cantines scolaires, le SYMCTOM propose l'animation « Qu'y a-t-il dans notre assiette ? » pour les scolaires avec le soutien de la CDC Brenne Val de Creuse. Cette animation consiste à sensibiliser les élèves aux problèmes liés au gaspillage alimentaire, à la valeur (environnementale, humaine, économique...) des produits alimentaires, à l'intérêt de cuisiner des produits frais (goût, nutrition...) et de dépasser les a priori liés aux apparences des produits.

Le fil rouge de l'animation est la préparation d'une salade de fruits à partir de fruits « moches » de saison et d'autres apportés par les élèves. Plusieurs ateliers ludiques et pédagogiques sont associés à cette activité.

Les classes de CP et CE1 de l'école Ville Haute du Blanc ont déjà préparé leur salade de fruits et 9 autres classes le feront dans les semaines à venir...



RÉDUISONS VITE  
NOS DÉCHETS.  
ÇA DÉBORDE.

Une action du Programme Local de Prévention des Déchets  
du SYMCTOM



# La Lettre



## Opération « Mes déchets pour des œufs » !

L'opération « Mes déchets pour des œufs » a été organisée au mois d'avril sur les communes de Mauvières et de Saint-Hilaire-sur-Benaize à l'initiative des Conseils Municipaux.

46 foyers de Saint-Hilaire-sur-Benaize et 55 foyers de Mauvières se sont vus offrir deux poules par le SYMCTOM soit 202 poules distribuées. Élevées dans le département des Deux-Sèvres par les Frères Gilles, celles-ci peuvent manger jusqu'à 150 kg/an de déchets alimentaires et pondre entre 250 et 320 œufs par an. Nous estimons que les poules offertes aux habitants de Saint-Hilaire-sur-



Distribution de 92 poules à Saint-Hilaire-sur-Benaize le samedi 14 avril 2018



Distribution de 110 poules Sussex à Mauvières le samedi 21 avril 2018

Benaize et de Mauvières, pondront jusqu'à 50000 œufs et consommeront plus de 7 tonnes/an de déchets alimentaires. Ces déchets seront ainsi détournés des sacs noirs (Ordures Ménagères Résiduelles) donc de l'enfouissement ce qui est bénéfique d'un point de vue économique et environnemental pour la collectivité.

Outre la diminution des déchets par l'intermédiaire des poules introduites sur le territoire, cette opération a d'autres avantages, elle permet :

- ◆ Au SYMCTOM d'aller à la rencontre des habitants afin de répondre à leurs questions sur la gestion des déchets et les sensibiliser à la prévention des déchets.
- ◆ À des habitants qui n'auraient pas fait la démarche d'adopter des poules de franchir le pas. Ainsi, plus de la moitié des foyers engagés cette année n'avaient pas de poules avant l'opération.
- ◆ Aux participants de bénéficier d'œufs frais en échange de leurs déchets alimentaires !

D'après nos estimations, l'opération « Mes déchets pour des œufs » depuis son lancement a permis de détourner 36 tonnes de déchets et avec les poules distribuées sur ces nouvelles communes soit 810 au total, 34 tonnes de déchets alimentaires seront valorisées par an.

*Et maintenant au tour de La Châtre l'Anglin en juin et Douadic en septembre...*

## Les poulaillers collectifs ont la cote !

Dans la continuité de l'opération « Mes déchets pour des œufs », le SYMCTOM offre des poules aux écoles et établissements pour personnes âgées.

L'année passée, des poules ont ainsi été offertes pour les enfants du centre de loisirs de Fontgombault et de l'école primaire de Lureuil ainsi que pour les habitants du Foyer Résidence pour Personne Âgées du Blanc et de la MARPA de Roussines.



Ecole de Lureuil



MARPA de Roussines

Pour le SYMCTOM, le poulailler associé à un composteur est idéal pour valoriser des déchets alimentaires et les détourner de nos sacs noirs.

Outre l'intérêt pour la gestion des déchets, les poules jouent un rôle pédagogique pour les plus petits et récréatif pour tout le monde.

Dans ces poulaillers, la poule noire du Berry est favorisée, dans le but de faire connaître cette race locale et de mettre l'accent sur la nécessité de la préserver.

*D'autres établissements sont d'ores et déjà volontaires pour accueillir des gallinacés, à suivre...*



**Une action du Programme Local de Prévention des Déchets du SYMCTOM**



# La Lettre



## Jardinons autrement !

Le collectif les Incroyables Comestibles du Blanc souhaite développer les espaces de **jardins partagés** sur la commune et fait la promotion du jardinage au naturel.

Le SYMCTOM soutient et accompagne ce collectif pour le développement du jardin partagé de Saint-Cyran, qui est aussi un espace pédagogique (apprentissage du compostage, paillage...) pour l'école primaire de la Ville Haute.

Un atelier, avec la participation d'élèves des écoles Georges Sand et Jules Ferry, à la résidence pour personnes âgées des 3 roues a été organisé dernièrement. À cette occasion, les visiteurs du jour ont donné un coup de main aux résidents dans la réalisation de plantations. Des pieds de vigne et un framboisier ont été plantés



ainsi que des plantes aromatiques et des haricots dans des jardinières remplies avec le compost provenant du composteur de l'établissement.

Compostons, paillons, jardinons !

## Pour moins jeter, réparons !

Après le Village de la Réparation qui a pour objectif de faire connaître les artisans réparateurs du territoire et l'intérêt de faire réparer ses objets (dans la mesure du possible) plutôt que de les jeter, le SYMCTOM et Indre Nature ont organisé un **Repair Café** sur la foire exposition du Blanc.

Lors de cet évènement, des bénévoles réparateurs ont transmis leur savoir-faire aux habitants dans le but de réparer leurs objets.

Ainsi, plusieurs objets ont une nouvelle vie pour la plus grande joie de leur propriétaire.

Expérience conviviale que le SYMCTOM souhaite renouveler dans un futur proche...



## Pour finir, un peu de prévention ! Pour réduire mes sacs noirs :

### Je composte :

Je valorise mes déchets de cuisine dans mon composteur\*.



J'obtiens un amendement de qualité pour mes plantations en quelques mois et je réduis mes déchets.

### J'adopte des éco-gestes :

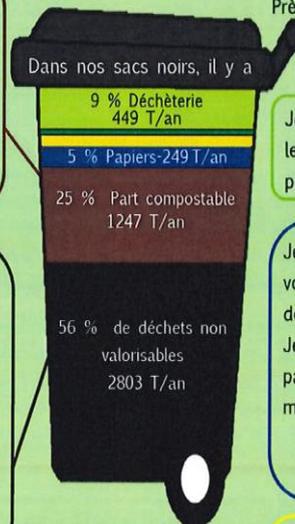


Ces déchets ne sont pas recyclables, mais il est possible de réduire leur production en privilégiant lors de mes achats :

- ⇒ Les produits en vrac.
- ⇒ Les produits non sur-emballés et les grands contenants.
- ⇒ Les produits locaux.

\* Le SYMCTOM propose 2 modèles de composteurs à un prix préférentiel (pour plus d'informations contacter le SYMCTOM).

\*\* Le Stop Pub du SYMCTOM est disponible gratuitement en mairie.



- 1 % Emballages en verre - 50 T/an
- 4 % Emballages recyclables-185 T/an

### Je trie les déchets recyclables :

Près de 19 % des déchets contenus dans nos sacs noirs sont recyclables. Pour changer cela, je trie :

Je dépose en déchèterie les cartons, les piles, les ampoules et le petit électroménager...



Je me déplace aux points d'apports volontaires de ma commune pour y déposer les papiers et le verre.

Je limite au maximum l'utilisation de papiers et j'appose un Stop Pub\*\* sur ma boîte à lettres.



Je dépose les emballages recyclables dans les sacs jaunes fournis par le SYMCTOM pour que leur contenu soit trié et valorisé.



Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Centre de tri - Route de Mégrigny - 36300 Le Blanc / 02 54 28 12 00

Damien DESCHAMPS - d.deschamps.centredetri@orange.fr



## « La p'tite fabrique de cirque » et les élèves de l'école de Ciron



Les assiettes chinoises  
Les assiettes chinoises consistent à faire tourner une assiette sur un bâton assez pointu. La première fois, si on n'y arrive pas, on a le droit de tricher.  
Axelle, Sam, Paul, Elena, Arthur, Alexy



Les bâtons fleurs  
C'est Olivier qui nous a appris à faire du bâton fleur. Pour le spectacle on les a faits tenir sur la tête, sur le doigt, et sur le bras. Nous avons fait sauter le bâton fleur en l'air.  
Antoine. Louis. Martin. Sacha.





**Le fil de fériste**  
 On est monté sur un fil en fer,  
 en tenant des foulards. Les plus  
 grands ont tenu les plus petits,  
 cela s'appelle la parade. On a fait  
 des acrobaties sur le fil.  
 Clara, Jules, Alizée, Dorian, Constance,  
 Mathis, Pauline, Claire, Juliette, Rose et  
 Kilian



**La boule**  
 On est monté sur la boule et on a  
 fait des petits pas de souris.  
 Noélyne, Thomas, Elise, Jean



**Rola-Bola et jonglage**  
 J'aimais bien quand je tenais en équilibre sur le rola-bola, et quand Julien me soulevait avec la planche du rola-bola. J'ai aimé jongler avec les balles de jonglage.  
 Noa, Ethan, Thyliann, Faustine, Anna



**Un grand merci à M. Le Maire, la municipalité, les employés municipaux, les parents et toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet cirque la semaine du 26 au 30 mars.**

# PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE

## DECOUVERTE D'UN METIER D'AUTREFOIS : LE COQUASSIER

**COQUASSIER** : C'était précisément l'activité d'un Cironnais bien connu : Daniel JOUBERT, aidé par son épouse, dont tout le monde connaît la maison jouxtant le cimetière à l'entrée du bourg. Dénomination d'ailleurs variable selon les régions : cocotier, coquetier, marchand d'œufs puis, par la suite, de volailles.

Installés dans le village depuis juillet 1951, ces professionnels de l'œuf et la volaille arrivaient tout droit d'Indre-et-Loire, Daniel ayant appris le métier dans l'entreprise familiale des environs de Ligueil.



*Marguerite Popineau distribuant le grain à ses poules en 1956.*

*Pour cette femme*

*veuve, la vente au coquassier représentait une source de revenus non négligeable.*

Les œufs, ainsi que poulets, canards, pintades et dindes, étaient produits en petites quantités dans les fermes familiales disséminées sur la commune, et c'est le coquassier qui les achetait, les préparait, les stockait en chambre froide, puis les livrait à ses clients.

Plusieurs envois par semaine étaient organisés vers les halles de Paris.



*Dans l'atelier, la machine à sacrifier les volailles.*

Un important travail de préparation occupait le couple qui ne comptait pas ses heures (ainsi que pour toutes les denrées périssables) : emballage des œufs (dans la paille au début, puis plaques à alvéoles), abattage puis plumage à la machine, conditionnement. Un négociant de Tournon-Saint-Martin, Mr Rivet, achetait toute la plume et duvet disponibles, à destination des industries de la plumasserie.

Mais vint un temps où, la conjoncture entraînant un tarissement de la demande, il fallut abandonner les Parisiens pour envisager une distribution locale : charcutiers, bouchers, boulangers, pâtisseries pour les œufs.



*Les machines à tremper et plumer.*

Comme on s'en doute aisément, la raréfaction des fermes familiales et l'essor des élevages industriels eurent raison du métier de coquassier. Daniel arrivait en fin de carrière et assista à la profonde mutation des circuits commerciaux, notamment l'arrivée des supermarchés.

Tout naturellement, la musique commencée dès 1957 avec les répétitions au café Lerat, prit le relais du temps devenu disponible. Il fonda la Société de Musique dont il devint plus tard président d'honneur. La vie Cironnaise doit beaucoup à l'animateur fidèle que fut Daniel JOUBERT.

*Bernard JACQUET,  
Ciron juin 2018.*

# Les M'élodies Ciron-Oulches

L'année 2018 est déjà bien engagée et les M'élodistes de Ciron-Oulches sont en plein développement et toujours présents sur le terrain.

Après une année 2017, assez lourde en concerts et qui s'est terminée, en décembre, par l'inauguration de la crèche de Rosnay, les choristes ne se sont pas relâchés.

Ce ne sont pas moins de 5 nouveaux titres qui ont été intégrés en quelques semaines et qui ont été chantés pour le concert en faveur de RETINA le 6 mai 2018 avec 5 autres titres appris l'an dernier.

C'est aussi une participation fidèle aux commémorations, aux animations locales auxquelles nous répondons le plus souvent favorablement.

Mais le fait marquant de ce premier semestre a été le montage d'un master-class de chant qui nous a permis de réunir 50 chanteurs venant de diverses chorales amies sous la direction de madame Sylvine SMITH, professeur reconnue et membre du Conseil de L'Ordre des musiciens de l'Indre.



Nous avons également chanté lors des rencontres musicales organisées le 09 juin par l'Amicale Cironnaise, avec la participation de l'orchestre de l'EMM Le Blanc et de la chorale de Bélâbre.



Et pour la 1<sup>ère</sup> fois, les deux chorales-unies à cette occasion- ont chanté l'HYMNE à la NUIT de RAMEAU accompagné par l'orchestre de l'Harmonie de l'EMM sous la direction de Mme Véronique LARAT.

Nous terminerons notre saison avec les commémorations du 10 juillet à BELABRE, LES DESCENDS et LE BOIS DE PAILLET.

Après les vacances d'été, nous reprendrons les répétitions avec un répertoire renouvelé dès le mois de septembre.

Mais si ce bilan peut paraître flatteur, les M'élodies éprouvent parfois quelques difficultés. Ainsi nous avons noté l'arrêt d'activité de 4 chanteurs soit en raison de leur âge, soit en raison de leur état de santé.

Pour compenser ces départs, *nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour se joindre à nous*, les plus jeunes en particulier. Le chant choral n'est pas une activité très compliquée, il faut juste essayer pour être convaincu.

Nous vous attendons donc tous les mardis soirs de 20heures à 22 heures à la salle des fêtes de CIRON pour vous tester. Vous pouvez également nous joindre par l'intermédiaire de la mairie ou via notre compte Facebook M'élodies CIRON OULCHES.

# AMICALE CIRONNAISE

La salle des fêtes de Ciron accueillait l'orchestre d'harmonie du Blanc le samedi 09 juin 2018 pour leur concert de printemps.

C'est ainsi que les musiciens de l'Amicale et les chanteurs des Chorales de Bélâbre et M'Elodies de Ciron –Oulches ont offert une très belle prestation en première partie.

Puis ce sont 25 musiciens de l'Harmonie du Blanc qui ont interprété des morceaux aussi bien du répertoire classique, notamment la nuit de Rameau accompagnés par les chanteurs des deux chorales que de la variété avec des chansons de Johnny Halliday.

La directrice de l'orchestre d'harmonie, Mme Véronique Larat a laissé sa place pour le troisième morceau à Sylvain Mathé, jeune saxophoniste formé à l'Amicale Cironnaise qui a pris plaisir à diriger les musiciens.

Un très beau concert qui a conquis le public venu nombreux à la salle des fêtes de Ciron



# Comité des Fêtes de CIRON

Le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale le 23 mars 2018. Les différents rapports ont été approuvés et le bureau renouvelé :

Composition du bureau :

Président	Dominique LABELLE
Vice-présidente	Karine SOULAS
Trésorière	Françoise CREPIN
Trésorière-Adjointe	Marie-Hélène BANNIER
Secrétaire	Caroline LAFOUX

Membres du conseil d'administration:

B LAFOUX, F BLONDEAU, E VIOLLET, M GUERIN

Autres membres : S LABELLE, R VIOLLET, B CAILLAUD, P FEIGNANT, M SERVEUX, P BLONDEAU, P LAUZANNE.

\*\*\*\*\*

## **La Randonnée :**

Le dimanche 22 avril au matin le beau temps était avec nous ainsi que deux cent randonneurs et 29 vététistes.

Les circuits proposés aux marcheurs de 9,11 ou 15 km ont été appréciés, les vététistes ont été agréablement surpris par qualité du circuit et les quelques kilomètres supplémentaires à la prévision ont fait souffrir quelques mollets mais avec le sourire.

Le ravitaillement prévu au milieu du circuit ainsi que le verre de l'amitié à l'arrivée ont redonné des forces à chacun.

## **Nos manifestations à venir :**

Dimanche 01 juillet

# BROCANTE

A partir de 7 heures Place de la Gare

Inscription : 06 81 64 11 13

Pour les brocanteurs : 1€ le mètre linéaire Pour les visiteurs : Entrée gratuite

Sur place : buvette et restauration rapide

\*\*\*\*\*

SAMEDI 28 JUILLET

Fête champêtre

A partir de 19h30

Soirée animée

Par

Quentin

Laroche

Spectacle

pyro mélodique

gratuit

A partir de 23 h

Diner :

15€ Enfant -12 ans 7€

Reservations obligatoires

Tel : 06 81 64 11 13

06 87 95 32 55

Entrée

Entrecôte (ou saucisses)

P de Terre

Fromage- dessert.

Buvette

Nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour nous donner un coup de main pour préparer la fête et /ou pendant la soirée, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous accueillir.

## Association des parents d'élèves et amis des écoles d'Oulches et Ciron

L'association a pour but de divertir les enfants du RPI CIRON-OULCHES. Plusieurs activités ont été organisées en ce début d'année.

- ❖ La boum déguisée du 24 février, afin de fêter le carnaval, a reçu un grand succès.
- ❖ La soirée « Années 80 » du 7 avril s'est déroulée dans une bonne ambiance et a ravi tout le monde.
- ❖ La matinée pêche du 9 juin organisée avec l'aide de l'association « l'Ablette » a réuni quelques pêcheurs en herbe.

Mais l'association sert aussi à financer des projets d'écoles :

### ❖ Les classes de CIRON

- Ils ont pu profiter d'une semaine au cirque avec « La p'tite fabrique » et nous ont régales avec leur spectacle le 30 mars.
- Ils ont également suivi des cours de piscine le mercredi matin.

### ❖ La classe d'OULCHES

- Ils sont allés quant à eux se divertir une journée à « la Haute Touche ».

Toutes les classes ont reçu un abonnement à un magazine pour l'année 2018/2019.

*Petit rappel des manifestations à venir en 2018 :*

- ❖ La kermesse des Ecoles le 29 Juin.
- ❖ Le loto des Ecoles le 13 octobre.
- ❖ Le spectacle de Noël le 21 décembre.

Nous vous invitons à l'assemblée générale qui aura lieu début septembre.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos activités.  
En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

L'équipe de l'APE

# FAMILLES RURALES

## LOISIRS VAL DE CREUSE

Déjà 6 mois de passés, au cours desquels Familles Rurales Loisirs du Val de Creuse a eu son assemblée générale le 02 Février à RUFFEC le CHÂTEAU, et la recomposition de son bureau qui se présente de la façon suivante :

Président : Gérard JEANNEAU  
Trésorier : Julien DELZOR

Vice Président : Jean-Pierre TARTARIN  
Secrétaire : Sylvie BOZET-MAUBERT

### **SORTIE au Château de PALLUAU et à la ferme théâtre de VILLENTOIS**

Pour son activité, l'association a organisée une sortie le 25 Mai comprenant deux parties.

La première était une visite guidée du château de FRONTENAC, le propriétaire Monsieur Jean-Roger MORVAN d' ETIOLLES, nous a gentiment accueilli, et expliqué les différentes rénovations qu'il a effectué dans son château. Le dit bâtiment possède une chapelle avec des fresques peintes par un artiste Florentin. Ces « tableaux » ont été commandés par Madame Anne PHELYPEAUX, mère de Madame FRONTENAC.



Notre arrivée au château



Monsieur MORVAN d'ETIOLLE au centre



La visite guidée, dans un cadre somptueux a été très appréciée par la grande majorité des participants.

Vers 12H00, nous nous sommes rendus à la Ferme Théâtre de BELLEVUE à VILLENTOIS, pour le déjeuner spectacle humoristique intitulé « TOURNEE GENERALE », un vrai moment de fou rire.



Ci-dessus : des participants à table.

Ci-contre : Un des comédiens sur scène.



Ci-dessous : Une rencontre surprise avec **Jean-Christian FRAISCINET** (1<sup>er</sup> à gauche), de retour après l'émission de FORT BOYARD.



Le service à table a été assuré par les comédiens.

Place maintenant aux correspondants des activités, pour le petit bilan de fin de saison. Je reprendrais l'écriture en fin d'intervention de la Troupe des 3 Vallées.

**Le Président Gérard JEANNEAU**



## **GYMNASTIQUE**

Les ateliers de gymnastiques vont bien et ne demandent qu'à s'agrandir.

Cette activité est destinée aux personnes désireuses du maintien et remise en forme de leur corps, elle apporte beaucoup de rythmes, du cardio, de l'équilibre et permet un travail musculaire complet.

Les activités de gymnastique sont dispensées lors de trois séances hebdomadaires. Nous évoluons dans une ambiance vivifiante et fort sympathique.

Nous aimerions accueillir de nouveaux adhérents (es) auxquelles nous réservons un accueil chaleureux.

Venez nous y rejoindre.

Bonne vacances à toutes et tous.

**MARIE-HELENE BEAUCAMP**

## **ZUMBA.**

45 personnes ont suivi, tous les mercredi soir de 19h30 à 21h00, le cours de zumba avec Marie, qui se trouve actuellement en surcharge d'activité suite à la création de son association sur LE BLANC.



Nous recherchons activement un professeur remplaçant pour la pérennité de notre activité (ZUMBA ou DANSE AFRICAINE)

Nous sommes preneurs de toutes propositions concernant cette recherche.

Bonnes vacances à tous.

**Katia AUCOUTURIER et Christel MOREAU**

# Le Branle des Etangs

Fidèle au rendez-vous avec la Lanterne, le Branle des Etangs est heureux de vous faire partager ses dernières animations et de ses prochains projets :



En février : le 4 : stage dans l'après-midi et bal folk en soirée.

le 6 : thé dansant avec Manu Blanchet : la neige s'était invitée au programme ! Ce qui en a effrayé certains et donné des sueurs froides à l'organisatrice de la soirée ! Les danseurs ont tous apprécié la gentillesse et le savoir-faire de Manu, la piste de danse était juste assez grande pour les accueillir tous.

En avril : nous avons participé à un échange franco- britannique à Bélâbre. Au programme : danses, musique et buffet avec, entre autre, les pâtisseries que chacun (français et anglais) avait apportées. Ce qui nous a permis de goûter avec plaisir aux spécialités de nos amis d'Outre-Manche. Ils n'ont pas hésité à partager nos danses pour clôturer la soirée

Nous poursuivons nos animations dans les maisons de retraite où nous sommes toujours bien accueillis (St Pierre de Maillé, Mézières, Le Blanc, Lureuil et Tournon St Martin). C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous partageons danses et goûter avec nos anciens.



Pour les mois à venir : Preuilly sur Claise, Mézières, Montmorillon..... Nous serons présents au forum des associations du Blanc, début septembre.

Notre jumelage avec le groupe de La Sabotée de Grands Prés de Prissac fonctionne bien : nous avons des répétitions communes et pour le 22 juillet prochain, nous participons ensemble à l'animation de la fête de Béthines.

Si vous souhaitez nous rencontrer pour animer une de vos rencontres ou tout simplement pour passer un moment et danser avec nous, nous répétons tous les jeudis (sauf de mi-juillet à fin août) à la salle des associations de Ruffec.

A bientôt !

**MONIQUE GOMEZ**

## **Club de randonnées CIRON OULCHES RUFFEC**

Ce sont les chemins autour de Oulches, Ciron, Scoury, Romefort, Luzeret, Saint-Civran, Thenay, ... qui ont accueilli nos randonneuses et randonneurs pour :

- des marches de 3/6 km les lundis
- des marches de 8/10 km les mardis,
- Des marches qui se terminent par de sympathiques collations.



à

CHASSIGNOLE. Pour bien profiter des commentaires de notre guide, nous avons divisé le groupe en deux. L'un effectuant la marche, l'autre la visite du musée agricole relatant la vie rurale de ce secteur et inversement après le déjeuner au restaurant local.

Nous allons effectuer une sortie sur la TRIMOUILLE, pique nique sac à dos.

**ELIANE BRETECHER**

## **Club Joie de Vivre**

Le club se réunit le jeudi après-midi 2 fois par mois et accueille avec plaisir toutes celles et ceux qui aiment les jeux de sociétés, pour partager un moment de détente et de convivialité avec un pause goûter.



Notre projet 2018 serait d'avoir de nombreux participants.

Le club est ouvert à tous les âges.

**Jean-Pierre TARTARIN**

## **LA TROUPE DES TROIS VALLEES**



La troupe des 3 Vallées se trouve en pleine répétition de sa nouvelle pièce intitulée :

ESPRIT D'AMOUR, dont l'auteur est EULALIE Dominique.

Dates des représentations connues : 13/10/2018 RUFFEC le CHÂTEAU ; 20/10/2018 CIRON ; 17/11/2018 SAINT AIGNY ; 23/11/2018 OULCHES ; 18/12/2018 LE BLANC.

Bonnes vacances à tous.

**Julien DELZOR**

Me revoici, le 16 Juin, sous la bannière de l'association, nous avons eu notre pique-nique annuel sur l'île du camping de RUFFEC de CHÂTEAU.

Après une promenade matinale sous un ciel gris, les 40 participants ont pu apprécier l'apéritif et le casse-croûte avant de s'adonner aux joies des jeux de cartes ou de la pétanque.



Photo en haut côté gauche : au moment de l'apéritif.

Photos en haut côté droit et bas-côté gauche : les 2 tablées.

Photo en bas à droite : Des chanteuses de la chorale les M'ELODIES de CIRON-OULCHES, qui font parties également de Familles Rurales.

Sur le second semestre, outre la reprise des activités en septembre,

L'association vous donne rendez-vous pour son

POT AU FEU le 24 Novembre, qui sera animé par :

**BERROYER Laurent.**

Le bureau de Familles Rurales se joint à moi, pour vous souhaiter de bonnes vacances ensoleillées.

**Le Président, Monsieur Gérard Jeanneau**

# Nos Footballeurs Cironnais

Le championnat s'est terminé le dimanche 27 Mai. L'équipe qui évolue en Départementale 4 s'est maintenue en terminant septième de leur Poule.

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	CHATX SPARTAK	61	22	20	1	1	0	132	26	0	106
2	US PECHEREAU LE 2	46	22	14	4	4	0	49	13	0	36
3	TENDU AS	43	22	12	7	3	0	83	28	0	55
4	PONT CHRETIEN 2	38	22	11	5	6	0	48	45	0	3
5	E. RUFFEC	35	22	9	8	5	0	52	36	0	16
6	POULIGNY ST P 2	32	22	10	2	10	0	47	57	0	-10
7	CIRON US	28	22	8	4	10	0	34	42	0	-8
8	ST MARCEL ASC	26	22	9	1	11	1	50	53	1	-3
9	DOUADIC FC	25	22	9	1	10	2	47	67	1	-20
10	ST GAU-THENAY 3	20	22	5	5	12	0	35	80	0	-45
11	F.C.M.O. 3	11	22	3	3	15	1	36	95	0	-59
12	TILLY US	3	22	0	3	19	0	23	93	0	-70

Classement provisoire au jeudi 14 juin 2018 (sous réserve des procédures en cours).

L'assemblée générale de fin de saison s'est tenue le 27 Mai. A la suite de celle-ci un bilan moral et financier a été établi puis le bureau a été voté comme suivant :

Président : **Gérard DEFEZ**  
Vice président : **Marc LAMY**  
Secrétaire : **Corinne OBIANG**  
Trésorier : **Lionel BROUARD**  
Secrétaire adjoint : **Stella WILK**  
Trésorier adjoint : **Cédric JOYEUX**

Le club continuera la saison prochaine avec une vingtaine de joueurs.

**Après de bonnes vacances, Rendez-vous en Septembre**

Bonnes Vacances à Tous  
**Bonnes Vacances à Tous**

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 4  
 Edité le : 11/05/2018

SIAEP CIRON OULCHES

Mairie  
 36300 CIRON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE18-56008		<b>Analyse demandée par :</b> ARS du Centre - DT de L'INDRE	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1805-17359-1		<b>N° Prélèvement :</b> 00057660	
<b>N° Analyse :</b>	00070606		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG	<b>Code PSV :</b> 0000000740	
<b>Localisation exacte :</b>	MAIRIE LAVABO		
<b>Dept et commune :</b>	<b>36 OULCHES</b>		
<b>UGE :</b>	0039 - SIAEP CIRON OULCHES		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b> D2	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIAEP CIRON OULCHES MAIRIE 36300 CIRON		
<b>Nom de l'installation :</b>	CIRON OULCHES	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 000576
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 03/05/2018 à 10h49 Réceptionné le 04/05/2018 Prélevé par CARSO LSEHL / ROUSSEL Karine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 04/05/2018

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Anions</i>							
Nitrites	36D2@	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 28777	0.50	#
<i>Métaux</i>							
Chrome total	36D2@	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50	#
Fer total	36D2@	28	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	200	#
Cadmium total	36D2@	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	#

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 4

Edité le : 11/05/2018

Identification échantillon : LSE1805-17359-1

Destinataire : SIAEP CIRON OULCHES

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Antimoine total	36D2@	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5
Nickel total au 1er jet	36D2@	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20
Plomb total au 1er jet	36D2@	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10
Cuivre total au 1er jet	36D2@	0.016	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0
<b>COV : composés organiques volatils</b>						
<i>Solvants organohalogénés</i>						
1,1,1,2-tétrachloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1,2,2-tétrachloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1,1-trichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1,2-trichloroéthane	36D2@	< 0.20	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1,2-trichlorotrifluoroéthane (fréon 113)	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1-dichloro 1-propène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1-dichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,1-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,2,3-trichloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,2-dibromo 3-chloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,2-dibromoéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,2-dichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	3.0
Cis 1,2-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Trans 1,2-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,2-dichloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
1,3-dichloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
2,3-dichloropropène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
3-chloropropène (chlorure d'allyle)	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Bromochlorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Bromoforme	36D2@	0.84	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Bromométhane	36D2@	< 1.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Chloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Chloroforme	36D2@	29	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Chlorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Chlorure de vinyle	36D2@	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	NF EN ISO 15680	0.5
Chloroprène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Cis 1,3-dichloropropylène	36D2@	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Trans 1,3-dichloropropylène	36D2@	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Dibromochlorométhane	36D2@	9.3	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Dibromométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Dichlorobromométhane	36D2@	18	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Dichlorodifluorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Dichlorométhane	36D2@	< 5.0	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	
Hexachlorobutadiène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 4

Edité le : 11/05/2018

Identification échantillon : LSE1805-17359-1

Destinataire : SIAEP CIRON OULCHES

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Hexachloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des trihalométhanes	36D2@	57.14	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	#
Tétrachloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Tétrachlorure de carbone	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trichlorofluorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des tri et tétrachloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	10	#
Somme des 1,2-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Epichlorhydrine	36D2@	< 0.10	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	NF EN ISO 15680	0.1	#
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>							
<b>HAP</b>							
2-méthyl fluoranthène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
1-méthyl naphtalène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
2-méthyl naphtalène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Acénaphène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Acénaphylène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Anthracène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) anthracène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (b) fluoranthène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (k) fluoranthène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) pyrène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Chrysène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Dibenzo (a,h) anthracène	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Fluoranthène	36D2@	0.035	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Fluorène	36D2@	0.015	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Naphtalène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Pyrène	36D2@	0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Phénanthrène	36D2@	0.150	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Somme des 4 HAP quantifiés	36D2@	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100	#
<b>Dérivés du benzène</b>							
<b>Chlorobenzènes</b>							
Monochlorobenzène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
Bromobenzène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
2-chlorotoluène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
3-chlorotoluène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
4-chlorotoluène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,2-dichlorobenzène	36D2@	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,3-dichlorobenzène	36D2@	< 0.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 4 / 4

Edité le : 11/05/2018

Identification échantillon : LSE1805-17359-1

Destinataire : SIAEP CIRON OULCHES

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
1,4-dichlorobenzène	36D2@	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1	#
1,2,3-trichlorobenzène	36D2@	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1	#
1,2,4-trichlorobenzène	36D2@	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1	#
1,3,5-trichlorobenzène	36D2@	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1	#
<b>Composés divers</b> <i>Divers</i>						
Acrylamide	36D2@	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M ET130	0.1 #

36D2@ ANALYSE (D2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS36-2016)

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Caroline DUFOUR  
Ingénieur de Laboratoire



